

## Soixante-treizième Comité régional de l'OMS pour les Amériques

Point 4.8 de l'ordre du jour provisoire

Stratégie visant à développer des systèmes de santé résilients et un rétablissement suite à la pandémie de COVID-19 pour assurer la durabilité et la protection des acquis de santé publique

## Session virtuelle, 22 septembre 2021

Nous vous remercions de l'occasion qui nous est donnée d'intervenir au nom du Conseil International des Infirmières et des plus de 27 millions d'infirmières dans le monde.

La pandémie actuelle de COVID-19 a mis en lumière la contribution des personnels infirmiers et des sages-femmes à des systèmes de santé forts et résilients, ainsi que le risque qu'ils prennent pour lutter contre elle. Comme le révèle le document CD59/11, en date du 12 mai 2021, dans 22 pays du continent américain, au moins 1 827 112 agents de santé ont contracté la COVID-19 et au moins 9 159 en sont morts. Le CII est gravement préoccupé par les répercussions sur le long terme de la COVID-19 sur les personnels infirmiers, notamment la persistance d'une charge de travail élevée dans des conditions de travail difficiles, l'augmentation des taux de détresse mentale et l'aggravation de la pénurie de personnels infirmiers. Il est clair que protéger les personnels infirmiers et soutenir leur rôle sont essentiels pour assurer le bon fonctionnement du système de santé.

Il est souligné que la région souffre d'un sous-investissement chronique dans les ressources humaines pour la santé et de l'absence de systèmes d'information permettant de rendre compte de ces ressources, des branches de soins et des catégories professionnelles, ainsi que de la composition et des caractéristiques des équipes de santé interprofessionnelles. À ce titre, le CII invite instamment les États Membres à investir dans les personnels de santé, en accordant la priorité à des conditions de travail sûres et aux horaires de travail ; à l'apprentissage et à la formation continue sur la lutte contre les infections ; au renforcement du système de surveillance des infections et des décès des agents de santé ; à l'intensification rapide de l'appui et des services destinés à la santé mentale des agents de santé ; et à susciter des vocations et fidéliser efficacement les personnels infirmiers.

Intégrer les *Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et obstétricaux (2021-2025)* dans la planification des systèmes de santé nationaux doit être au cœur de la transformation des systèmes de santé afin qu'ils soient plus résilients. Le CII insiste sur l'importance d'impliquer les infirmières leaders et de leur donner des moyens et appelle le Conseil directeur à nommer une Directrice des soins infirmiers pour la région. Nous appelons également les États Membres à créer et à renforcer les postes de direction pour les personnels infirmiers.